



**Fédération nationale André-Maginot - Association fondée en 1888**

Reconnue d'utilité publique par décret le 28 mai 1933

[www.federation-maginot.com](http://www.federation-maginot.com)

I  
N  
F  
O  
  
F  
N  
A  
M

**N°58**

**JANVIER**

**2026**

**MEILLEURS VOEUX  
2026**



**Fidèle à ses engagements auprès du monde combattant,  
La FNAM a accompagné la création de cet hymne,  
Porteur de mémoire et d'espérance**

**Le Président fédéral, le général (2S) René Peter,  
les membres du conseil d'administration,  
le personnel de la FNAM,  
vous adressent leurs meilleurs vœux 2026**

**INFO FNAM à diffuser largement à tous vos adhérents, partenaires et contacts**

## INFORMATIONS PROVENANT DU SIEGE DE LA FNAM

1) **Le 11 novembre 2025**, le président fédéral de la FNAM a offert la bande dessinée, *André Maginot un patriote exemplaire* ainsi que le disque vinyle du Bleuet de France *Le Souffle du Bleuet*, à des autorités civiles et militaires notamment lorsqu'il s'est rendu au ministère des Finances, pour la cérémonie traditionnelle avec dépôts de gerbes, en présence de M. Serge PAPIN, ministre des PME et de M. Sébastien MARTIN, ministre délégué de l'Economie des Finance et de la Souveraineté Energétique, où il leur a offert "Le Souffle du Bleuet".

### 2) Convention Garde nationale

Un rendez-vous s'est tenu avec le Général POISBEAU, secrétaire général de la Garde nationale, entre la FNAM et l'UNOR pour réaliser une convention tripartite, afin de souligner le soutien de la FNAM auprès des réservistes opérationnels et cela dans le cadre du 10ème anniversaire de la Garde nationale en 2026. (voir article page 6-7).

### 3) Convention « Un Avenir Ensemble »

La convention est en cours d'élaboration et devrait être signée prochainement. Elle portera sur une aide financière pour 6 jeunes, sur 3 ans (2026, 2027 et 2028) pour un coût de 30 000 € par an. (voir article page 5-6).

### 4) Le Souffle du Bleuet : Chalet éphémère et vinyle hymne du Bleuet



Le chalet éphémère pour le Bleuet de France, installé dans la cour des Invalides pour une durée de 3 semaines et, pour rappel financé par la FNAM, a été inauguré le 5 novembre dernier, en présence de la nouvelle Ministre déléguée Madame Alice RUFO et du Gouverneur militaire de PARIS, le Général MIZON. Lors de la journée du 11 novembre, ce lieu a rencontré un vif succès.

Ce chalet a été animé durant toute sa période d'installation par le groupement des Vétérans OPEX, présidé par M. Laurent MAILLARD.

Initialement, l'hymne officiel du Bleuet de France, "Le Souffle du Bleuet," n'était pas prévu au programme de la cérémonie commémorative à l'Arc de Triomphe. À l'initiative du Président fédéral, qui est intervenu auprès des autorités compétentes, il a pu être interprété par la Musique de la Garde républicaine.

Le président fédéral précise **que tous les bénéfices provenant de la vente du vinyle "Le Souffle du Bleuet" seront reversés au Bleuet de France.**

Lors du déjeuner du 11 novembre au Palais de l'Élysée, **le Président fédéral FNAM**, accompagné de Mme Patricia MIRALLES, ancienne ministre déléguée, de Mme Alice RUFO, nouvelle ministre, ainsi que de Thierry BURKHARD, ancien CEMA, a sollicité **le Président de la République** afin que cet hymne officiel soit interprété lors des cérémonies commémoratives nationales. Le Président de la République a indiqué qu'il allait donner suite à cette demande, soit sous forme de décret, soit sous une autre forme, et **qu'à minima cet hymne soit interprété le 11 novembre dans toutes les communes de France.**

5) Le président fédéral annonce que monsieur Duclos, président de l'association nationale des PTT, anciens combattants et victimes de guerre, Gr 40 en cours de dissolution, a fait un don à la FNAM de 467 000 euros. Monsieur Duclos sera dorénavant invité à tous les congrès.

6) Des projets susceptibles d'être menés avec l'ONaCVG, à la suite de la convention signée entre la FNAM et l'ONaCVG lors du congrès à Toulon cette année, sont actuellement à l'étude, entre autres liés à la formation de porte-drapeaux.

## La FNAM est un des membres fondateurs de la « Fondation de l'Armée de terre » :

**Décret du 5 décembre 2025 portant reconnaissance de la fondation dite Fondation Armée de Terre comme établissement d'utilité publique.**

Dans ce décret, il est spécifié que la Fondation de l'Armée de terre est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Sont approuvés les statuts (1) de la fondation, tels qu'ils sont annexés au présent décret.

6 décembre 2025 [JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE](#) Texte 13 sur 115

**Art. 2.** – La dotation de la fondation reconnue comme établissement d'utilité publique en vertu de l'article 1er du présent décret est constituée d'une somme de onze millions d'euros apportée en numéraire dans les conditions suivantes :

- trois millions d'euros par l'Etat (ministère des armées et des anciens combattants) ;
- deux millions d'euros par la mutuelle dénommée Mutuelle épargne retraite prévoyance CARAC ;
- **deux millions d'euros par l'association reconnue d'intérêt public dénommée Fédération nationale André Maginot** ;
- deux millions d'euros par l'association reconnue d'utilité publique dénommée Union des blessés de la face et de la tête ;
- deux millions d'euros par la société dénommée AGPM Vie.

## Texte transmis par le médecin général (2S) Benoît Clavier, administrateur et représentant la FNAM au 1<sup>er</sup> conseil d'administration de la Fondation de l'armée de Terre :

L'armée de Terre était jusqu'alors la seule armée à ne pas disposer d'une fondation pour soutenir des œuvres sociales, culturelles et patrimoniales.

C'est désormais chose faite depuis la publication du décret du 5 décembre 2025 qui reconnaît d'utilité publique la Fondation Armée de Terre.

Sa création a été permise grâce à la participation financière de la FNAM qui fait ainsi partie du collège des fondateurs aux côtés de l'armée de Terre représentée par le Major Général Justel, de la mutuelle épargne retraite prévoyance CARAC, de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête « gueules cassées » et de l'AGPM Vie.

Son premier conseil d'administration (CA) a eu lieu à la Maison Militaire des Invalides le 16 décembre 2025. Il a rassemblé autour du collège des fondateurs, les collèges des donateurs et mécènes, des partenaires institutionnels et des personnes qualifiées ainsi que les commissaires du gouvernement.

**Le général René Peter, président fédéral de la FNAM a désigné le médecin général (2s) Benoît Clavier, administrateur, pour représenter la FNAM au sein du CA (7<sup>ième</sup> en partant de la gauche sur photo ci-dessous).**

Par ses statuts, la toute nouvelle Fondation armée de Terre a une triple vocation :

- Promouvoir et valoriser l'esprit d'engagement, de solidarité et de cohésion au sein de la société française et prioritairement auprès de la jeunesse ;
- Apporter un soutien matériel, financier et moral aux personnels militaires et civils de l'armée de Terre, d'active, de réserve ou retraités, ainsi qu'à leurs familles confrontées aux accidents de la vie ;
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de l'armée de terre.

A l'issue du CA, le chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT), le général d'armée Pierre Schill, a reçu les membres du CA ainsi que les personnalités qui ont œuvré depuis deux ans à la création de la Fondation. Le CEMAT a ainsi pu saluer et remercier les membres présents pour leur engagement dans la Fondation. Il a également manifesté sa préoccupation de transmettre auprès de la jeunesse, les valeurs propres à renforcer le lien Armée-Nation.



Le cadre réglementaire et juridique étant désormais établi, le CEMAT a formulé ses vœux de réussite et de développement à la **Fondation Armée de Terre**.

#### 17 décembre 2025 : le Président fédéral, le général (2S) René Peter, invité à l'Assemblée nationale :



Dans le cadre des vœux, le 17 décembre 2025, le président fédéral de la FNAM a été invité par le président de la commission de la défense et des forces armée de l'Assemblée nationale, M Jean-Michel Jacques. Ce fût l'occasion, pour offrir à M Jacques le disque vinyle de l'hymne du Bleuet de France, entièrement subventionné par la FNAM et le dernier numéro de la Charte.

## 8 janvier 2026 : signature d'une convention entre la FNAM et l'Entraide parachutiste.

le Général (2S) René Peter a signé au nom de la FNAM une convention avec le Général (2S) Claude REGLAT, président de l'Entraide parachutiste, au Palais Niel, en présence du Général Renaud RONDET, commandant la 11e brigade parachutiste.

L'Entraide parachutiste vient au secours de tous les parachutistes victimes d'accidents ou en soutien des familles en cas de décès.

la Fédération Maginot va donc soutenir cette belle cause pour une durée de 3 années, éventuellement renouvelable.



A cette occasion, le Président fédéral a remis aux généraux la bande dessinée de la Fédération et le vinyle *le souffle du Bleuet*.

## 14 janvier 2025 : Signature d'une convention de partenariat entre la FNAM et la Fondation Un Avenir Ensemble.

Mercredi 14 janvier 2025, le Président fédéral de la FNAM, le général (2S) René Peter, accompagné de la Secrétaire générale, Madame Brigitte Raine, a rencontré le général François Lecointre, Grand chancelier de la Légion d'honneur et Président de la Fondation Un Avenir Ensemble, dans la salle du conseil de la Grande Chancellerie.



En présence de Madame Emmanuelle Prada-Bordenave, membre du Conseil d'État et secrétaire de la fondation, une convention de partenariat a été officiellement signée.

Par cet engagement, la FNAM apportera son soutien financier aux actions de parrainage de la fondation, permettant l'accompagnement de six jeunes filleuls dans leur parcours boursiers et méritants, de la classe de seconde à leur entrée dans la vie professionnelle.



La Fédération nationale André Maginot a également décidé d'intégrer le réseau des entreprises partenaires de la fondation. Cet engagement vise, en complément du parrainage, à déployer toutes les actions favorisant la réussite des filleuls, tant dans leurs études supérieures que dans leur insertion professionnelle. Cet engagement, complémentaire au parrainage, vise à mobiliser toutes les actions nécessaires pour accompagner les filleuls dans la construction de leur parcours et de leur avenir.

Une coopération porteuse d'avenir, fondée sur la solidarité et l'engagement au service de la jeunesse et de l'égalité des chances.

#### 14 janvier 2026 : Signature d'une charte au service des réservistes

Mercredi 14 janvier 2026, une charte concernant la Garde nationale, l'UNOR (Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réervistes, affiliée récemment à la FNAM) et la Fédération nationale André Maginot, en présence de Madame Alice Rufo, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants a été signée par :

- Le général (2S) René Peter, président fédéral de la FNAM,
- Jean-Philippe Durrieu, président national de l'UNOR,
- Le général de division François-Xavier POISBEAU, secrétaire général de la Garde nationale et secrétaire général du Conseil supérieur de la réserve militaire.



L'objectif de cette charte est clair :

Mettre en valeur, encourager et mieux informer les réservistes sur les compétences qu'ils acquièrent tout au long de leur engagement, tant en matière de savoir-faire que de savoir-être.

Par cette démarche commune, les signataires réaffirment leur volonté de reconnaître pleinement l'apport des réservistes à la Nation, de renforcer les synergies entre institutions et de promouvoir les valeurs d'engagement, de citoyenneté et de responsabilité.



Une étape importante pour la réserve, au service de la défense et de la cohésion nationale.

### Communiqué de la commission chancellerie présidée par Yvon Rouanet

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, les liens vers les décrets du 31 décembre 2025 concernant l'ordre national de la Légion d'honneur.

#### ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

1 Décret du 31 décembre 2025 portant élévation aux dignités de grand'croix et de grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053275751>

2 Décret du 31 décembre 2025 portant promotion à titre exceptionnel dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053275753>

3 Décret du 31 décembre 2025 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053275756>

4 Décret du 31 décembre 2025 portant promotion et nomination à titre exceptionnel dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053275758>

5 Décret du 31 décembre 2025 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053275761>

6 Décret du 31 décembre 2025 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053275763>

En vous souhaitant bonne réception, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2026, avec tous nos souhaits de bonheur et de bonne santé.

CLIQUEZ ET SUIVEZ-NOUS

## Communiqué de la présidente de la commission communication

**A nos présidentes et présidents de groupements,**

Au nom de la commission communication, je vous adresse ainsi qu'à vos proches et vos adhérents tous mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2026.

Je souhaitais également remercier les président(e)s d'associations qui nous ont transmis des articles tout au long de l'année 2025 permettant de montrer le travail de terrain, les projets, les manifestations liées au monde combattant d'hier et d'aujourd'hui, de beaucoup des groupements affiliés à la FNAM.

En ce début d'année 2026, nous attendons vos articles autres que ceux transmis à la commission la Charte, **veuillez-nous les écrire à [communication@makinot.asso.fr](mailto:communication@makinot.asso.fr) et [web@makinot.asso.fr](mailto:web@makinot.asso.fr)**, pour diffusion sur nos réseaux sociaux et INFO FNAM.

Pour la parution d'articles pouvant paraître dans La Charte, de photos, ou pour tout ce qui concerne le contenu de la revue, l'adresse mail à utiliser est : **[lacharte@makinot.asso.fr](mailto:lacharte@makinot.asso.fr)**.

Tout envoi à une autre adresse électronique de la Fédération verrait votre demande potentiellement retardée voire traitée hors délais.

## ACTIONS MEMORIELLES

### **25 novembre 2025 : colloque consacré à l'histoire des harkis qui s'est tenu dans les Alpes-de-Haute-Provence : texte transmis par le président du Gr 29, M Jean-Jacques d'Ambra.**

Le 25 novembre, un colloque dédié à l'histoire des harkis s'est tenu au palais des congrès de Digne-les-Bains, dans le Département des Alpes-de-Haute-Provence. Initié par Mme Bernadette Missimiliy, directrice de l'ONAcVG du 04 sous la présidence de Mme Isabelle TOMATIS Préfète du département des Alpes de Haute Provence.

Le président du GR 29 s'est associé à cet évènement dans le cadre de la convention passée en juin 2025 à Toulon, entre M. René Peter, président de la FNAM, et Mme Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS, directrice générale de l'ONAcVG.



**Pour cette occasion, le président du Gr29, Jean-Jacques d'Ambra, remercie la commission solidarité de la FNAM, un kakemono a été réalisé, afin d'avoir une meilleure visibilité.**

CLIQUEZ ET SUIVEZ-NOUS

La manifestation a été organisée sous la supervision de Mme la préfète, en présence des sous-préfets de Castellane et de Forcalquier, et a rassemblé environ 350 participants, dont 245 élèves et enseignants.

Parmi les intervenants, M. Dominique Ceaux, sous-préfet de Castellane et ancien président du groupe de travail sur la reconnaissance et la réparation des harkis, a présenté un état des lieux historique.

Les moments forts comprenaient deux conférences de M. Abderahmen Moumen, *historien* et chercheur associé à TELEMMe (AMU-CNRS), une table ronde animée par Laetitia Vion, référente mémoire à l'ONACVG région PACA, des échanges autour du film "Filles de Harkis" réunissant témoins et élèves, ainsi qu'une représentation théâtrale intitulée "Les pieds tanqués" par la compagnie Artscénicum Théâtre.

Cet événement a permis d'approfondir la compréhension de cette période complexe de l'histoire française.

## 5 décembre 2025 : Cérémonie mémorielle devant le Mémorial départemental : article adressé par Pierre Chauvin, président du Gr 145, section fédérale André Maginot du Vaucluse.

Ce vendredi 05 décembre à 14h00, la ville de Cavaillon, la section Fédérale André Maginot du Vaucluse des Anciens Combattants, GR145 et la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, Opex ont commémoré la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les Combats du Maroc et Tunisie. » devant le mémorial départemental.

La Lecture du message commun de la FNCPG, CATM, OPEX et de la Section Fédérale A. Maginot Vaucluse a été lue par Pierre Chauvin, président du GR145 : « Pendant 10 ans plus de 26000 jeunes vont perdre la vie en Afrique du Nord. Ils ne souhaitaient que profiter de leur jeunesse sur le sol métropolitain. C'est avec angoisse et appréhension mais aussi avec courage qu'ils franchirent la méditerranée à l'appel de la Nation... »

Le 05 décembre est bien le jour où l'on doit se souvenir et se recueillir car c'est à cette date que la France a reconnu les souffrances et le sacrifice de milliers de militaires et de civils dans les années tragiques que notre pays a connues.



Aussi notre mission est de ne jamais renoncer à cet impérieux devoir de mémoire.

Puis Gérard Daudet, maire de Cavaillon a lu le message de la ministre déléguée auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, Alice Rufo. Une gerbe commune aux deux associations a été déposée par le Président d'honneur Pierre BERTHET et le président du GR 145.

Après le dépôt de gerbes, la minute de silence, la Marseillaise entonnée par les personnalités et la population présente est venue clôturer cette cérémonie du souvenir où de nombreux porte-drapeaux étaient présents autour du Mémorial Départemental.

## 16 décembre 2025 : inauguration de la stèle d'André Maginot par le président délégué FNAM Christian Piquet en présence du président du groupement 73 Yonne, M Bolloré, et Mr le Maire Paul Antoine de Carville

Lors de la cérémonie d'hommage à André Maginot, à l'initiative du président Bolloré, président du groupement 73 Yonne, une nouvelle stèle a été inaugurée le 16 décembre 2025 en présence du président délégué FNAM, Christian Piquet et de la ville de Sens.

Une cérémonie émouvante : lever des couleurs, hymne national, discours des officiels, dépôts de gerbes et remerciements aux porte-drapeaux par les autorités. Elle a été suivie d'un convivial verre de l'amitié à la salle des Associations.



## 20 janvier 2026 : remise de la coupe du Boot Camp 2025 à laquelle la FNAM participait, représentée par Brigitte Raine de la commission Mémoire et Jeunesse présidée par Cyril Carnevilliers : texte adressée par Marie-Françoise Le Bouleur, cheffe du pôle jeunesse.

Le 20 janvier 2026, Madame Brigitte Raine a représenté commission mémoire et jeunesse pour participer à la remise de la coupe du Boot Camp 2025 à l'équipe gagnante à la résidence du gouverneur militaire de Paris.

A l'initiative du LCL Auroy, le Boot-Camp a rassemblé 240 étudiants au camp de Montlhéry sur deux jours en mai 2025.



La FNAM remerciée pour ses actions en faveur de la jeunesse a été mise à l'honneur par le Lieutenant-Colonel Auroy et le Colonel Moutin, chef de cabinet du Gouverneur Militaire de Paris.

Cette soirée sous le signe de la convivialité a permis de beaux échanges avec les jeunes lauréats.

## 20 janvier 2026 : La Fédération Nationale André Maginot siège Paris ouvre un nouveau chapitre en direction des professeurs et des élèves de l'ensemble des académies.

### ⌚ PLAN AMBITIONS MEMOIRE-JEUNESSE

Première association combattante à soutenir depuis 6 ans les classes de défense, les dispositifs cadets de la défense, les rallyes citoyens et les projets pédagogiques mémoriels, la commission de la mémoire et de la jeunesse de la FNAM, présidée par Cyril Carnevilliers, décide d'aller plus vite, plus loin et plus fort.

Première association représentant les combattants d'hier et d'aujourd'hui a avoir obtenu l'agrément national du ministère de l'Éducation nationale et à intégrer le prestigieux comité stratégique national du CNRD, la FNAM, présidée par le Général (2S) René Peter, lance son plan AMBITIONS.

Elle est ainsi heureuse de l'avoir réalisé à l'académie de Créteil, au collège Aretha Franklin de DRANCY (93) établissement soutenu depuis plusieurs années.



Ce partenariat avec l'académie de Créteil nous oblige et concrétise les relations amicales et constructives tissées depuis plusieurs années, en premier lieu avec Alice Perrin-Marsol, IA-IPR (inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régional) d'histoire-géographie en charge de la mémoire.

Bien sûr, rien n'aurait pu être possible sans la volonté et la confiance du recteur Jean-François Chanet. Dès lors, une série de partenariats avec l'ensemble des académies du territoire s'ouvre en 2026 pour soutenir les projets pédagogiques mémoriels et d'éducation à la défense.

En parallèle, la FNAM, par sa commission mémoire-jeunesse, s'ouvre à l'enseignement supérieur et à la recherche pluridisciplinaire autour des enjeux de la mémoire, de l'histoire et de la sociologie du monde combattant, et aux travaux d'histoire contemporaine.

Merci à la ministre déléguée aux armées et aux anciens combattants, Alice Rufo, d'avoir rehaussé par sa présence et son intervention ce moment important pour la FNAM avec son nouveau partenaire, l'académie de Créteil.

## 24 janvier 2026 : La FNAM avec la « NUEVE » : article envoyé par Cyril Carnevilliers, président de la commission Mémoire et Jeunesse de la FNAM.

Samedi 24 janvier, le président de la commission de la mémoire et de la jeunesse, Cyril CARNEVILLIERS, a assisté à la passation de commandement de l'unité (de réserve) historique du Régiment de Marche du Tchad (basé dans le Haut-Rhin), « la NUEVE » (unité du capitaine Dronne qui fut, avec le 501e régiment de chars de combat, la première unité à libérer Paris).



Le capitaine (ER) Bruno. P. laisse le commandement au lieutenant (er) Jonathan.

**La Fédération nationale André Maginot était honorée d'être présente, montrant ainsi sa fraternité aux militaires de réserve et son soutien global aux soldats d'aujourd'hui.**

## ACTIONS SOLIDAIRES

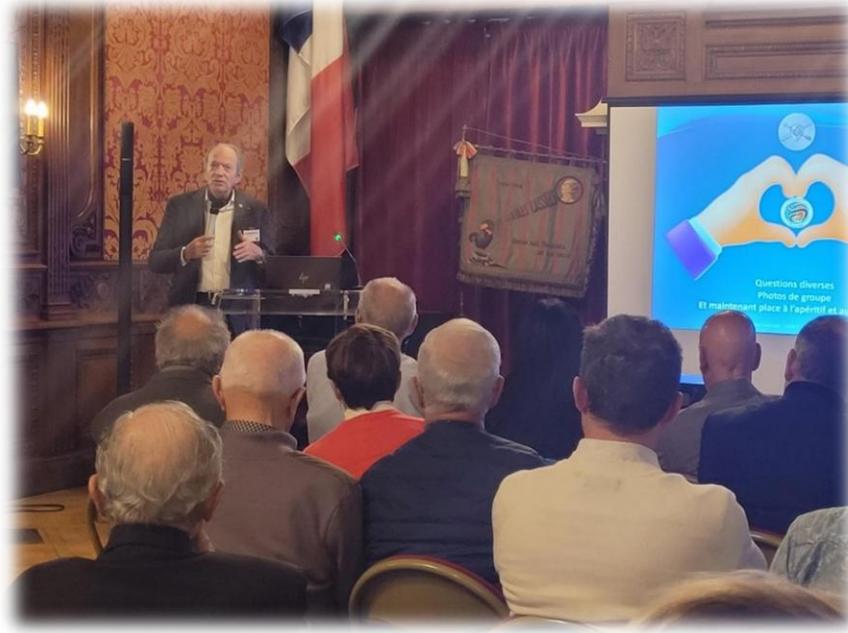
### 29 novembre 2025 : Une assemblée générale placée sous le signe de la solidarité, de la cohésion et de l'entraide : texte transmis par le président du Gr 263 Marc Galloy, AASCI, affilié à la FNAM.

L'A.A.S.C.I. a dressé son bilan de l'année écoulée et présenté ses projets ambitieux pour l'année à venir : **Un moment toujours fort de la vie associative.**

L'assemblée générale de l'A.A.S.C.I. s'est tenue le 29 novembre 2025 dans les magnifiques locaux de L'UBFT, réunissant adhérents et leurs accompagnants.

Le président Marc Galloyn était représenté cette année par sa vice-présidente Annie Hermenier Telmace, qui est également administratrice à la FNAM.

Elle a ouvert la séance en remerciant les participants pour leur implication constante et leur présence, avec une pensée toute particulière pour les adhérents victimes de maladie ou du deuil et les camarades ou leurs proches qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale. Après les condoléances et les hommages, une minute de silence est observée.



Patrick Remm, vice-président du groupement 263, président du Bleuet de France et administrateur à la FNAM.

#### Un bilan moral marqué par une dynamique particulièrement constructive.

Les différentes manifestations et actions organisées par l'association ou auxquelles elle a participé ont ensuite été présentées ainsi que les actions solidaires et mémorielles :

- ☒ l'envoi de **colis à nos adhérents en OPEX** dans différentes régions du monde où ils sont engagés au titre des missions essentielles de la DRSD ;
- ☒ les **cartes de voeux** adressées principalement aux **veuves et veufs** ;
- ☒ l'**achat de médailles** aux adhérents décorés ;
- ☒ les **cartes « cadeau »** offertes pour **événement particulier, mariage, naissance, ...**
- ☒ le suivi du **projet de monument mémoriel** de l'association : dossier en cours.
- ☒ la **contribution financière apportée au film sur le Col SEROT** patron de la sécurité Militaire Air en 1943 puis du Service de Sécurité des Forces Armées en 1948 ;
- ☒ les diners et déjeuners, voeux regroupant les représentants de la DRSD, de la FNAM, du Bleuet de France et des associations partenaires ANASSA et AASSDN ;

¶ les participations à des réunions officielles : représentation de l'AASCI à la remise des brevets lors de la cérémonie pour la nouvelle promotion d'inspecteurs, participation au congrès de la FNAM que nous remercions pour l'allocation annuelle exceptionnelle, présence à la prise d'armes de la St RAPHAEL (St patron des services de renseignement) à Paris.

Dans la continuité de ce bilan moral et des actions engagées, il est important de noter que notre association compte 18 nouveaux adhérents cette année portant l'AASCI à 350 adhérents.

L'AASCI entretient toujours des liens étroits avec l'ANASSA, l'AASSDN et l'UBFT (L'Union des Blessés de la Face et de la Tête), dont notre ami Patrick REMM est administrateur (photo ci-dessus).

Nous félicitons Patrick pour sa présidence du Bleuet de France et d'être toujours dévoué à notre association.

## Subventions accordées par la commission solidarité de la FNAM et remerciements

### Aide apportée à l'association Paix et Réconciliation, Frœschwiller, pour la réalisation d'une exposition en hommage à Fischer Aloïse : texte adressé par Denis Studer.

Il y a environ 5 ans, nous avions été le long du Danube romantique en Autriche. Au retour d'un virage, un panneau routier indique Mauthausen. Mes souvenirs reviennent au galop, mon père me parlait d'un jeune du village qui y a perdu la vie dans des circonstances certainement horribles.

Fischer Aloïse né le 14 juillet 1924 à Frœschwiller. Décédé le 6 mars 1945 à Gusen / Mauthausen. Aloïse a été victime des atrocités des forces d'occupation

Aloïse très tôt était un élève studieux à l'école communale. Il était plein de vie, membre actif dans la troupe scout, il avait pris à son compte la formation des jeunes pionniers et plus particulièrement l'apprentissage des noeuds. Il lui arrivait même de remplacer temporairement l'instituteur.

A l'âge de 14 ans et quelques mois, parfaitement bilingue, il a travaillé à la caserne de Langensoultzbach comme secrétaire pour les forces d'occupation.

Le 11 mai 1940, après la découverte d'inscription gaulliste sur le mausolée français de 1870, les Allemands font sauter ce monument et mènent une enquête pour trouver les responsables. Comme à leur habitude, faute de trouver les responsables, ils désignent arbitrairement un. L'instituteur entend dans le bâtiment municipal qu'Aloïse Fischer est désigné.

L'instituteur conseille vivement à Aloïse de fuir Frœschwiller et l'Alsace. Début septembre 1940, Aloïse et son frère quittent Frœschwiller à vélo. En centre Alsace ils se séparent, son frère choisi de tenter de rejoindre la Suisse, Aloïse décide de rejoindre la France Libre. Nous retrouverons sa trace à Auch.

Le 31 décembre 1943, il emprunte 3 000 Fr à Mme veuve Hilt, Auch (peut être une commerçante...).

Le 1<sup>er</sup> janvier 1944, il est arrêté à la frontière franco-espagnole par la Gestapo ou les forces à leur solde. Il était probablement en fuite. (Il avait 19 ans 6 mois 19 jours).

Était-il engagé dans la résistance ? Certainement. Voulait il fuite le STO, probablement.

Transféré et interné au Front stalag 122 de Compiègne Royallieu, classifié NN Nacht und Nebel, Nuit et Brouillard, il est transféré à Mauthausen par le convoi du 22 mars 1944.

Arrivé à Mauthausen le 25 mars 1944, matricule n° 59930, il est transféré au Kommando de Gusen 1 en juin 1944. Puis Gusen 2. Il est décédé le 6 mars 1945, probablement massacré après 6 mois au lager probablement comme secrétaire.

Le 8 mars 2025, 80 ans après, tout village a rendu hommage à Aloïse. La classe des grands, CE1, CE2, CM1 et CM2 de Madame la Professeure Nadia Bastian, a présenté sous forme de scénette autour de la valise mémoire d'Aloïse, le parcours de ce jeune frœschwillerois, plein d'avenir et d'espoir. Ils ont ensuite posé une pierre de mémoire, Stolper Stein, devant l'école en entonnant le chant Nuit et Brouillard de Jean Ferrat.



**L'école, la municipalité, l'association Paix et Réconciliation, la famille d'Aloïse remercie la Fédération André Maginot pour son soutien pour cet hommage et journée exceptionnelle qui restera ancré dans beaucoup de mémoire.**

#### **Hervé Bizeul, Président de l'amicale du régiment de la neige-159° RIA, GR 274**

Je remercie la commission solidarité de la FNAM d'avoir fait un geste à son égard car son musée et la mise en valeur de cet ouvrage assez rare de la ligne Maginot fait mieux connaître la bataille des Alpes de juin 1940, un des rares faits d'armes victorieux de la bataille de France de 1940.

Il est important en effet que le nom de "Maginot" ne soit pas constamment associé aux événements tragiques et négatifs de cette période mais également à la victoire. Dans la région de Briançon et dans toute les Alpes, les anciens des troupes de montagne s'évertuent à le faire.

Le site <https://www.labatailledesalpes.fr/> permet d'en savoir davantage. J'ai participé à sa rédaction pour la partie "Hautes Alpes".



L'aide financière va permettre de restaurer un ouvrage de la ligne Maginot des Alpes situé à l'entrée de la station de ski de Montgenèvre dans les Hautes Alpes. Il s'agit du barrage rapide qui permettait de compléter les obstacles antichars, fermant en urgence la route de Montgenèvre en direction de Briançon.

Un petit musée y a été créé, il est visité régulièrement par les scolaires de la région et pour bien signaler l'endroit deux panneaux ont été installé avec l'accord de la mairie sur la chaussée de part et d'autre du site.

## Aide apportée à l'organisation du Prix européen du civisme, de la sécurité et de la défense

Le Prix européen du *civisme, de la sécurité et de la défense* est destiné à récompenser des efforts exceptionnels déployés en faveur de la promotion de la citoyenneté européenne et de la sensibilisation à la sécurité et à la défense européennes. Le prix a été décerné pour la première fois en 2011, sous le Haut Patronage du Président du Conseil européen.

Il est organisé chaque année par l'association « Civisme Défense Armée Nation » (CiDAN), en collaboration avec l'Association européenne interparlementaire de sécurité et de défense (AESD), avec le soutien du groupe de presse allemand *Behörden Spiegel*.

Le jury, s'est réuni le lundi 13 octobre 2025 à la Fédération Nationale André Maginot à Paris.

La cérémonie de remise a eu lieu lors de la Conférence de Berlin sur la sécurité, le 18 novembre 2025.



@BS/Bildschön

**Le CIDAN remercie vivement la Fédération Nationale André Maginot qui a apporté un soutien financier précieux à cette manifestation**

## Aide apportée à Flesch Gérald, président national des porte-drapeaux de France et du Gr 12

Le président du Gr 12, Gérald Flesch, remercie la commission solidarité de la FNAM pour l'aide apportée pour l'achat d'un drapeau. Il a rendu un hommage au carré militaire et au jardin du souvenir de notre commune d'Algrange.



CLIQUEZ ET SUIVEZ-NOUS

« La France est libre.

Grâce aux résistants partisans à ses hommes et femmes qui se sont battus pour un monde meilleur.

De ne jamais oublier ses soldats ou Malgré- nous, qui se sont battus pour que nous puissions vivre en LIBERTÉ, Aujourd’hui jeunesse de France, c'est à toi que nous nous adressons. Souviens-toi toujours de cette armée des ombres, combattants sans uniforme qui partirent un jour pour un pays dont peu sont revenus. C'est à leur sacrifice que tu dois aujourd’hui de connaître le bien le précieux de la joie de vivre dans la liberté !!!! ».

### **Aide apportée pour l’organisation d’un spectacle historique :**

Le président de l’association « Relais des Pins » Monsieur Guillaume LE SECRETAIN DU PATIS, organise chaque année un spectacle historique.

Pour l’année 2026 il retracera la vie d’un petit village breton pendant la deuxième guerre mondiale.

Il sera présenté au public la semaine du 3 au 8 août 2026 à Lanhélin (35), un son et lumière mettra en avant le patrimoine historique de ces années douloureuses, rendant hommage aux héros civils et militaires, leurs familles.

Cette manifestation est portée par des jeunes âgés de 15 à 24 ans soutenue par le Maire de Mesnil Roch, les associations d’anciens combattants et les habitants de Lanhélin.

**Le président de l’association « relais des Pins » remercie la commission solidarité pour son aide financière.**

### **Aide apportée à deux pupilles de la Nation pour le maintien à domicile : texte adressé par Bernard Garnier, secrétaire national et administrateur de la FNAM.**

La solidarité, deuxième terme de notre belle devise, n'est pas un vain mot à la FNAM. Un exemple, parmi de nombreux autres, le secrétaire général de la Fédération des Pupilles de la Nation (FPN, Gr 252), Monsieur Jean-Paul Kirmann, a remis, au nom de notre Fédération, un chèque de soutien à Madame et Monsieur Nunninger.



Tous les deux pupilles de la Nation, orphelins des Incorporés de force alsaciens, ils ont toujours activement participé au devoir de Mémoire, ne serait-ce que pendant les 60 ans de porte-drapeau de M. Nunninger. Cette aide conséquente, participera au maintien à domicile avec l’installation d’un appareil permettant d'accéder à l'étage de leur maison. **Madame et Monsieur Nunninger remercient sincèrement la FNAM pour son aide.**

## 6 janvier 2026 : remise de chèque de subvention au musée de la Résistance et de la Déportation des Pyrénées Atlantiques par Christian Pianetti, président du Gr 55.

Accompagné d'André PANOFF Trésorier, du Docteur Jean RENAULT Administrateur, le Président, de la Section Fédérale André Maginot des Pyrénées Atlantiques – G.R 55, Christian PIANETTI s'est rendu au musée de la Résistance et de la Déportation des Pyrénées Atlantiques afin de remettre un chèque de subvention au Président de l'Union des Fondateurs du musée de la Résistance et de la Déportation.



Cette remise a été effectuée au cours d'une grande et belle réception à laquelle assistaient de nombreuses autorités civiles et militaires avec en particulier Josy POEYTO Députée des Pyrénées Atlantiques et membre de la Commission Défense à l'Assemblée Nationale, Jean-Louis PERES 1<sup>er</sup> adjoint représentant François BAYROU maire de Pau, le Lieutenant-Colonel Patrice DUQUESNE Délégué Militaire Départemental adjoint et Maxime SAINT GERMES Directeur départemental de l'ONAC-VG des Pyrénées Atlantiques.

Cette subvention s'inscrit dans une dynamique de développement portée par le musée qui souhaite moderniser ses aménagements, recruter des personnels plus jeunes et agrandir ses locaux.

**Le président Christian Pianetti a profité de cette occasion pour présenter la FNAM et ses nombreuses actions, trop souvent méconnues, en matière de Mémoire et de Solidarité.**

## BLEUET DE FRANCE

### Janvier 2026 : communiqué du Président du Bleuet de France, Patrick Remm qui est également vice-président de la FNAM

*Chers amis et partenaires,*

Alors que s'achève notre magnifique année du Centenaire, qui a vu notre symbole de mémoire et de solidarité fleurir partout en France, je suis heureux de vous adresser cette lettre d'informations, pour vous présenter quelques-unes de nos actions emblématiques depuis la rentrée de septembre.

**La solidarité est à l'honneur**, des partenaires de plus en plus nombreux s'engagent à nos côtés pour faire vivre notre mission historique : aider « ceux qui restent ». Des défis sportifs aux collectes nationales, en passant par des challenges étudiants ou des actions en entreprise, sans oublier le mécénat de nos partenaires, anciens ou récents, chacun apporte sa pierre à l'édifice de la solidarité nationale que le Bleuet incarne.

CLIQUEZ ET SUIVEZ-NOUS

La mémoire et la transmission, notamment par la culture, constituent également un axe structurant de notre rayonnement national.

**L'atelier financé par nos amis de la Fédération André Maginot aux Invalides en novembre, ainsi que la diffusion de l'hymne du Bleuet ont donné un souffle inédit à notre action.**

La boutique propose ses produits variés et qualitatifs aux couleurs du bleuet, son succès ne faiblit pas. Pour la nouvelle année, n'hésitez pas à offrir ou vous offrir la bande dessinée du Bleuet de France, le cadeau idéal pour toute la famille !

Que l'année 2026 devienne le prolongement de la belle année du Centenaire qui s'achève, en particulier auprès de la jeunesse, destinataire prioritaire de notre rayonnement et promesse de notre avenir.

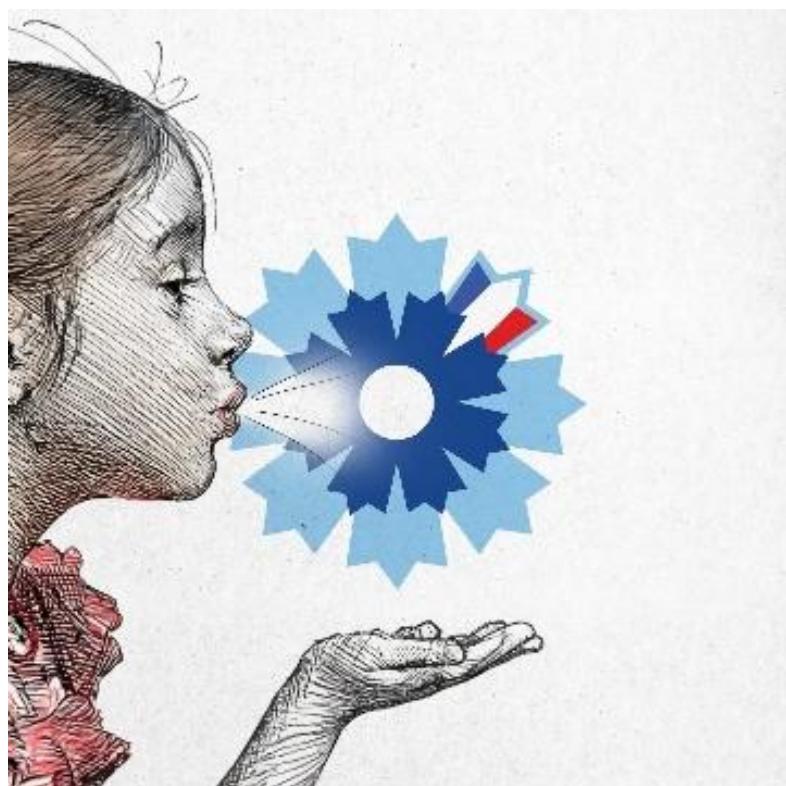
Certains de pouvoir compter sur votre soutien pour l'année qui s'ouvre, les membres de l'équipe du Bleuet de France adressent, à vous-mêmes et vos proches, tous leurs vœux de santé et de réussite.

**La BD du centenaire du Bleuet de France** est en vente au prix de 19,90 euros + frais d'envoi :  
<https://boutique.bleuetdefrance.fr/livres/489-bande-dessinee-le-bleuet-de-france-100-ans-au-service-de-ceux-qui-restent-9782746846081.html>

**Le Souffle du Bleuet, l'Hymne du Bleuet de France** : disque vinyle en vente à 13 euros à l'accueil de la FNAM + frais d'envoi (téléphone 0140467140 ou écrire à [fnam@makinot.asso.fr](mailto:fnam@makinot.asso.fr)). A titre d'exemple, pour un disque vinyle, il sera ajouté 4,69 euros de frais d'envoi et d'enveloppe.

**Nota :** Il sera également en vente lors du congrès FNAM 2026 à Lille (59).

**Le bénéfice de la vente des disques sera reversé au Bleuet de France.**



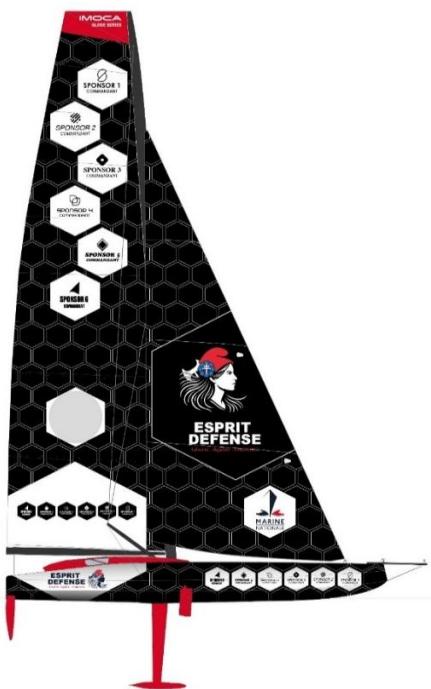
**Aider le projet ESPRIT DEFENSE en route pour le Vendée Globe 2028 à se concrétiser  
en aidant Philippe HARTZ, militaire de la 4<sup>e</sup> génération de feu, OPEX et skipper  
([contact@philippehartz.fr](mailto:contact@philippehartz.fr))**

**Le Premier Maître Philippe HARTZ, adhérent affilié de la FNAM, à travers l'Amicale des Nageurs de Combat et de l'association ENTRAIDE FUSCO, a un ambitieux projet dans lequel il souhaite nous embarquer : représenter le monde combattant au départ du Vendée Globe 2028 à bord d'un bateau baptisé ESPRIT DEFENSE.**

**La FNAM a décidé d'aider à impulser ce projet fédérateur.**

Il a pour objectif de rappeler un message impérieux aux Français : notre Défense relève de la responsabilité de tous les citoyens.

Incertitude politique, délitement de notre cohésion nationale, défis sécuritaires, choc des civilisations, asservissement numérique transatlantique, dépendance industrielle asiatique... Nombreux sont les défis auxquels notre Nation doit faire face.



**Pour embarquer TOUS nos concitoyens à bord d'ESPRIT DEFENSE** et que les sacrifices consentis par les combattants d'hier et d'aujourd'hui continuent d'animer les cœurs de nos enfants, **le devoir de mémoire, Philippe a besoin d'embarquer dès le premier trimestre 2026 des sponsors audacieux** en accord avec nos valeurs.

Vous pourrez suivre cette épopée sportive via les Réseaux Sociaux : Facebook, Instagram et Linkedin, sur les comptes éponymes de Philippe HARTZ.

Il aura besoin de vos encouragements, de vos idées et/ou de vos mises en relations avec d'éventuels partenaires si vous en avez la possibilité.

**Même quelques euros l'aideront à avancer pour que sa projection 2028 aboutisse : tout doit se matérialiser le 1<sup>er</sup> semestre 2026.**

**Scanner ou cliquer sur le QR CODE, ci-dessous en bas à droite, afin d'aider Philippe Hartz à représenter l'ESPRIT DE DEFENSE, à travers cette course suivie par le monde entier : cagnotte mis en ligne par le Bleuet de France qui soutient également Philippe. Vous pouvez aussi lui écrire à [contact@philippehartz.fr](mailto:contact@philippehartz.fr).**

Scannez ou cliquez sur les QR codes ci-dessous pour :

**Consulter son dossier partenaire**



**Contribuer directement au projet**



## Rendez-vous annuel :

**13 septembre 2026 : 4<sup>e</sup> édition du salon de l'écrivain combattant et du livre historique à Orange.**

Philippe Rivet-Paume, ancien du 3<sup>e</sup> RPIMa, organisateur du salon de l'écrivain-combattant et du livre historique à Orange vous informe que la 4<sup>e</sup> édition du salon aura lieu les 12 et 13 septembre 2026.

**Si vous souhaitez présenter vos ouvrages dans la thématique du salon, vous êtes le bienvenu.**

**N'hésitez pas, si vous connaissez des personnes ayant écrit un livre dans la thématique du salon pour diffuser l'information, m'écrire à [philrvt@gmail.com](mailto:philrvt@gmail.com)**

## A lire et à acheter :

**AASDN, amicale des anciens des Services spéciaux de la défense nationale, Groupe 273 affilié FNAM**

Leur revue de décembre "**Services Spéciaux**" vient de paraître. Elle est en vente au prix de **10 €** (6 euros + 4 € de frais d'envoi).

Voici un extrait de la revue de décembre : lien vers le site [www.aassdn.org](http://www.aassdn.org) (ce document est en ligne dans ACCUEIL).

Pour la vente des revues, aller sur leur site: <https://aassdn.org/boutique/>

Abonnement annuel : 30 € (4 numéros dont un numéro double en juin).

Adresse postale : AASSDN - Pavillon de la Mémoire combattante, 16 -18 place Dupleix, 75015 Paris.



CLIQUEZ ET SUIVEZ-NOUS



Devenir partenaire des projets et grandes activités 2026 de l'AASDN en écrivant à [aassdn@orange.fr](mailto:aassdn@orange.fr) ou téléphoner au secrétariat AASSDN 01.45.66.07.46.

En 2026, l'AASSDN va produire un 12<sup>e</sup> sur Jacques Morlanne, Officier de renseignement durant la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale et créateur du Service action du SDECE/DGSE.

Diffusion à partir du 15 juin 2026.

**Jean Balazuc, Président délégué honoraire depuis novembre 2016, vous présente ses meilleurs vœux et sa collection**

Chère camarade, cher camarade

Vous devez tous savoir que je suis l'auteur de 12 livres, 9 sur la Guerre d'Algérie, 3 sur la Légion Etrangère.

Depuis cinq ans, les ventes ont été correctes mais il faut qu'elles soient multipliées par deux pour que l'Harmattan me règle des droits d'auteur, qui seront intégralement répartis entre l'Entraide légionnaire et l'Entraide parachutiste.

Les couvertures de mes livres sont accessibles sur Google en cliquant sur mon nom.

**Liste des livres de Jean Balazuc édités par les Editions l'Harmattan.**

Réf.		Date	Prix en	Poids	Nb	
			Euros	g	pages	Droits
XI-						
G	<b>La Guerre d'Algérie - Une chronologie mensuelle</b>	2016	<b>45</b>	883	549	LE/LP
S1	<b>La Bataille de Camerone (Mexique) 30 avril 1863</b>	I-2020	<b>12</b>	108	73	LE
S2	<b>Diên-Biên-Phu 20 novembre 1953- 7 mai 1954</b>	I-2020	<b>35</b>	427	348	LE/LP
S3	<b>Kolwezi (Zaire) Mai+Juin 1978</b>	I-2020	<b>17</b>	200	150	LE
R1	<b>Le 3e RPIMA pendant la Guerre d'Algérie</b>	I-2020	<b>25</b>	301	239	LP
R2	<b>Le 2e R.E.P. pendant la Guerre d'Algérie</b>	I-2020	<b>20</b>	244	189	LE
A	<b>L'Armée française pendant la Guerre d'Algérie</b>	II-2020	<b>55</b>	1,57,	992	LE/LP
	<b>Les Chasseurs parachutistes pendant la Guerre</b>					
R4	<b>d'Alg.</b>	V-2020	<b>27</b>	416	259	LP
		VII--				
R3	<b>La 13e D.B.L.E. pendant la Guerre d'Algérie</b>	2020	<b>16</b>	177	133	LE
R5	<b>Le 1er R.E.P. pendant la Guerre d'Algérie</b>	I-2021	<b>23</b>	331	207	LE
	<b>Les parachutistes coloniaux pendant la Guerre</b>					
R6	<b>d'Alg.</b>	I-2021	<b>35</b>	526	337	LP
	<b>Les Troupes Indigènes - Ils sont morts pour la</b>					
TI	<b>France</b>	I-2021	<b>45</b>	793	513	LE/LP

**Nota1 : Le texte de la Guerre d'Algérie (G) est entièrement repris dans celui de l'Armée Française (A)**

**Nota 2 : Les droits d'auteur et de numérisation sont attribués à l'Entraide Légionnaire et/ou l'Entraide parachutiste**

**Nota 3: Cliquer Jean Balazuc-Les Editions l'Harmattan / Amazon / F.N.A.C.**

**Cliquer Jean Balazuc La Guerre d'Algérie/ Paris Librairies/ Librest/ Chiré/ Africa Vivre/**

**laboutiqueafricavivre.com/ livresenfamille.fr/ lalibrairie.com/ halldulivre.com/ laprocure.com/ bücher.de**

**Je compte sur vous pour acheter un ou plusieurs livres.**

**Je compte sur vous pour être un de mes agents publicitaires.**

**Amicalement, avec tous mes vœux de très bonne année 2026.**



## Fédération nationale André Maginot

24 bis, boulevard Saint Germain, 75005 Paris

Téléphone : 01 40 46 71 40



## Pour nous écrire...

Accueil : [fnam@maginot.asso.fr](mailto:fnam@maginot.asso.fr)

Fichier : [fichier@maginot.asso.fr](mailto:fichier@maginot.asso.fr) pour mise à jour du fichier

Solidarité : [solidarite@maginot.asso.fr](mailto:solidarite@maginot.asso.fr)

Mémoire et Jeunesse : Pôle mémoire : [fbingler@maginot.asso.fr](mailto:fbingler@maginot.asso.fr)

Pôle jeunesse : [commissiondelamemoire@maginot.asso.fr](mailto:commissiondelamemoire@maginot.asso.fr)

Chancellerie : [chancellerie@maginot.asso.fr](mailto:chancellerie@maginot.asso.fr)

Défense des droits : [commissiondesdroits@maginot.asso.fr](mailto:commissiondesdroits@maginot.asso.fr)

La Charte : [lacharte@maginot.asso.fr](mailto:lacharte@maginot.asso.fr)

Communication : [communication@maginot.asso.fr](mailto:communication@maginot.asso.fr) et [web@maginot.asso.fr](mailto:web@maginot.asso.fr)

Relations avec les groupements : [secretairenational@maginot.asso.fr](mailto:secretairenational@maginot.asso.fr)

Évènementiel : [evenementiel@maginot.asso.fr](mailto:evenementiel@maginot.asso.fr) : congrès FNAM.

## Pour nous suivre...

**En vous connectant sur les réseaux sociaux suivants :**

- Site internet : [www.federation-maginot.com](http://www.federation-maginot.com)

- Facebook : <https://www.facebook.com/p/FNAM-si%C3%A8ge-Paris-61553879580826/>

- LinkedIn : [fédération-nationale-andré-maginot-siège-paris](https://www.linkedin.com/company/federation-nationale-andr%C3%A9-maginot-si%C3%A8ge-paris/)

- Instagram : [fnam\\_paris](https://www.instagram.com/fnam_paris/)

CLIQUEZ ET SUIVEZ-NOUS



# ANDRÉ MAGINOT UN PATRIOTE EXEMPLAIRE

**BANDE DESSINEE OFFICIELLE DE LA FNAM**



En 2023, la FNAM a publié une bande dessinée intitulée *André Maginot, un patriote exemplaire*.

Elle a reçu le Grand Prix de la Mémoire et de la Citoyenneté par la mairie de Paris 17 et a été sélectionnée par le Festival International du Livre Militaire (FILM) à Coëtquidan.

**Pour la commander au prix de 14 euros,  
en dehors de l'offre exceptionnelle, mentionnée ci-dessus  
allez sur <https://bdmaginot.com/> et sur le site de la FNAC.**

**Les boutiques FNAC ne détiennent pas de stock  
mais peuvent la commander pour vous.**